

Information sur l'audition

- Objet de l'audition : **Circulaire «Liquidité – banques »**
Projets de circulaire et rapport explicatif
- Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.
- Délai de réponse : **1 octobre 2012**
- Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Tim Genovese-Frech
Einsteinstrasse 2
CH-3003 Berne
ou
tim.genovese-frech@finma.ch
- Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.
- Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.
- Questions complémentaires : Tim Genovese-Frech
Tél. +41 (0)31 327 92 05
tim.genovese-frech@finma.ch
- Contact médias : Tobias Lux
Tél. +41 (0)31 327 91 71
tobias.lux@finma.ch